

Syndicat enseignant

Nos ref : 2026-0467
Affaire suivie par : Céline GAZON
Service : enfance et jeunesse
Mail enfancejeunesse@loireauxence.fr
Tel 02 40 98 63 93

À Loireauxence, le 11 juin 2026

Objet :

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre courrier en date du 9 juin 2026, par lequel vous nous interpellez sur la question de l'organisation du temps scolaire dans notre commune.

Lors de la campagne municipale, il n'y a pas eu de positionnement pris par notre équipe à ce sujet. Nous prenons la mesure que revêt cette question pour les familles, les enseignants et les enfants de notre territoire.

Afin d'aborder ce dossier avec la rigueur et l'écoute nécessaires, nous engagerons dans les prochains mois, une réflexion approfondie. Celle-ci associera l'ensemble des parties prenantes : parents d'élèves, équipes enseignantes, représentants des enfants, élus. Notre objectif sera d'évaluer les différentes options possibles, en tenant compte des spécificités locales et des attentes de chacun.

Notre souhait est de traiter cette question avec la plus grande attention, dans un esprit de dialogue et de transparence.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Paul HUET

Maire de Loireauxence

